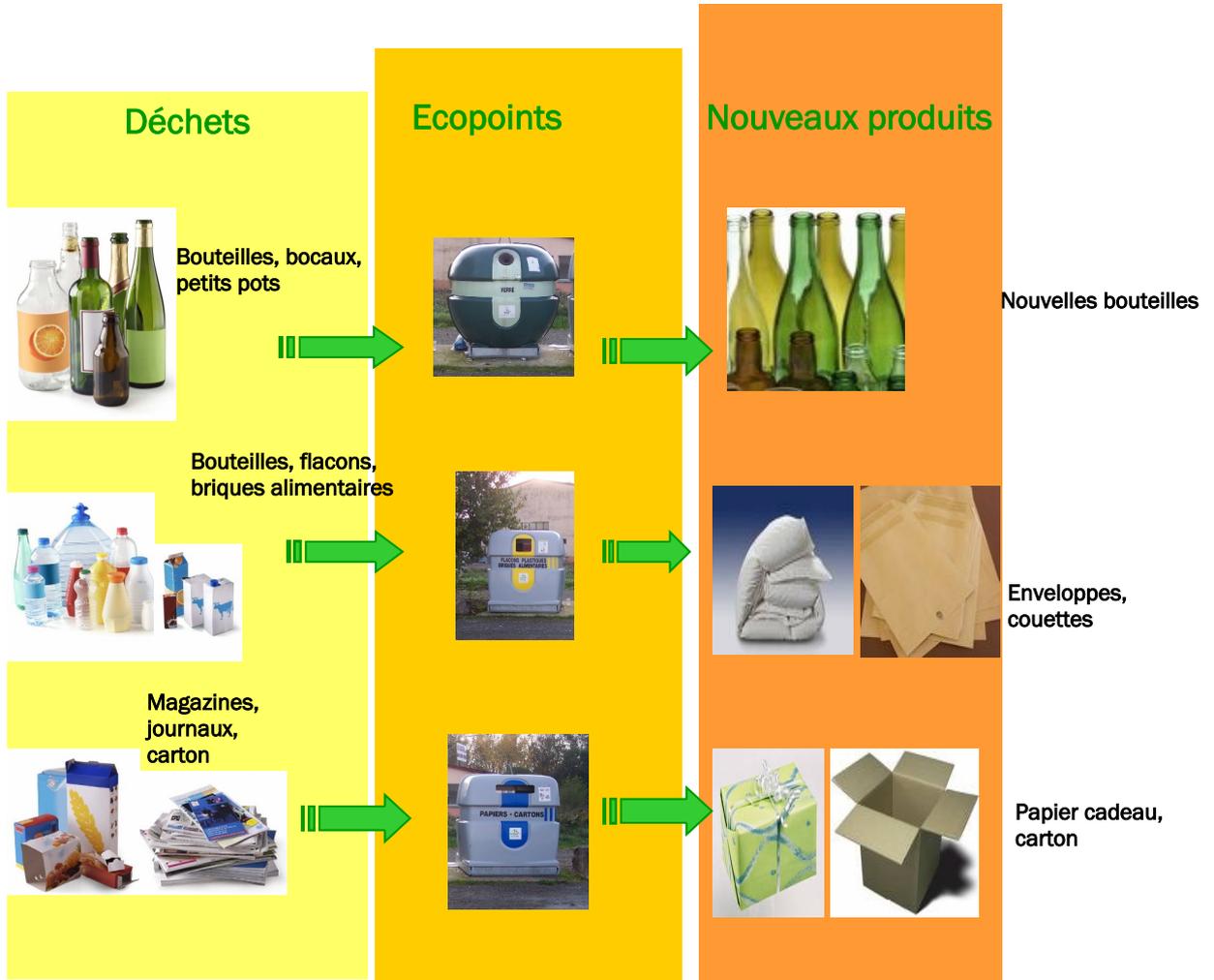


Nos déchets peuvent avoir une deuxième vie : pensez-y ?



« nous, les emballages métalliques, nous sommes jetés dans la poubelle habituelle, nous serons recyclés en sortie d'usine d'incinération. »

Un renseignement, une question ?

Contactez le SICTOM :

SICTOM de la Zone Sous Vosgienne

13 bis rue de Giromagny

Tél: 03 84 54 69 44

Fax: 03 84 54 65 26

Mail: sictom.etueffont@wanadoo.fr



le SICTOM mag'

NOVEMBRE 2009-n°2

Dans ce numéro :

Les tonnages prévisionnels 2009	2
14 containers brûlés	2
Du nouveau sur le site internet	2
Le jeu concours proposé aux écoles	3
Dates de collecte lors des fêtes de fin d'année	3
Rappel des consignes de tri	4

Edito

2010 sera une année importante pour le SICTOM qui réalisera la nouvelle déchèterie fixe.

D'autre part, les marchés qui lient le SICTOM à son prestataire seront renouvelés.

Une étude relative à la redevance incitative est actuellement en cours conformément au Grenelle de l'Environnement.

Les circuits de collecte des ordures ménagères seront modifiés pour être conformes aux recommandations de la CRAM.

Continuons à trier encore et toujours, nous participons ainsi à la préservation de l'environnement et limitons l'augmentation de la redevance à la charge des habitants.

M.GRAPIN,
Président

Les DEEE: qu'est-ce que c'est ?

Ce sont les déchets d'équipements électriques et électroniques, ils sont répartis en 4 familles :



En 2008, chaque habitant du SICTOM a produit en moyenne 7 Kg de DEEE.

En France, la quantité totale produite augmente de 4% chaque année, il a donc fallu mettre en place des modes d'élimination adaptés.

Où doit-on les déposer ?

Tous ces déchets peuvent être portés à la déchèterie d'Etueffont ou lors du passage de la déchèterie mobile dans votre commune.

Des conteneurs spécifiques ont été mis en place pour déposer le PAM et les écrans.



Les gros électroménagers froids et hors froids sont stockés à même le sol.

Sachez également que lors de l'achat d'un électroménager, le commerçant est dans l'obligation de vous reprendre votre ancien appareil.

Que deviennent-ils ?

Chaque flux est emmené dans une usine différente afin d'être traité.

Concernant les appareils électroménagers froids, un tri et un démantèlement sont effectués, ainsi qu'une extraction des CFC, gaz à effet de serres responsables pour 1/3

du réchauffement climatique. Les éléments restant sont broyés. Les gros appareils hors froids sont démantelés manuellement, le métal est broyé. Les écrans sont démontés et les éléments polluants des tubes cathodiques sont extraits, les verres sont récupérés. Pour les petits appareils en mélange, le démantèlement est suivi de l'extraction des piles, condensateurs et autres composants dangereux, le reste passe dans un déchiqueteur. Les matériaux broyés sont recyclés, par exemple, les métaux ferreux partent en aciérie et les non ferreux en fonderie.

Le saviez vous ? : L'écoparticipation

Ce système de contribution obligatoire a été mis en place en 2006.

Lors de l'achat d'un nouvel appareil, nous payons une écoparticipation allant de quelques centimes d'euros à quelques euros (13 euros pour un réfrigérateur) afin de financer la collecte et le traitement d'un ancien appareil dans des conditions environnementales contrôlées.

Les tonnages prévisionnels 2009

	2007	2008	2009
Ordures ménagères	12 211	12 152,14	11 897,40
Verre	2062,96	2025,06	2119,01
Plastique	273,49	298,86	315,17
Papier/Carton	2023,52	2070,97	1914,54

Les données ci-contre représentent des tonnages.

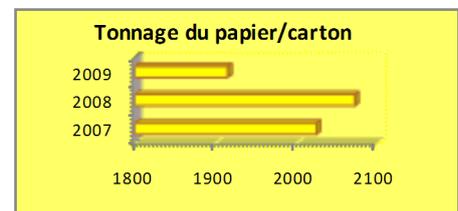
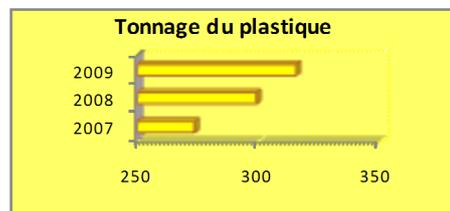
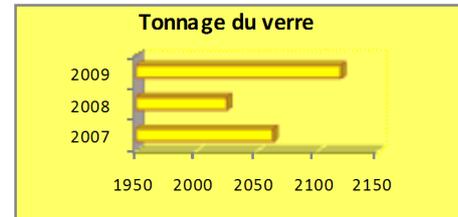
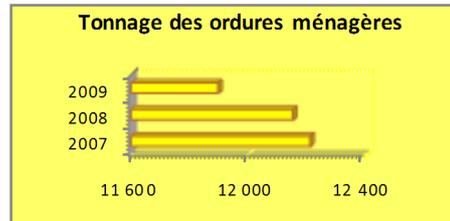
Le tonnage des ordures ménagères a diminué de 2.6 % depuis 2007.

Celui du plastique est en constante progression.

Concernant le verre, après une baisse des tonnages en 2008, il remonte de 4.6 %.

Seul le tonnage du papier/carton a diminué depuis 2008, sans doute grâce à des changements de comportement lors des achats.

La crise est passée par là!



14 containers brûlés depuis le début de l'année

Depuis janvier 2009, 14 containers ont brûlé sur des écopoints de Haute-Saône et du Territoire de Belfort pour un coût de 25 000 Euros. Il faut savoir qu'il existe une franchise pour chaque sinistre.

Ces dégradations à répétitions coûtent donc cher au SICTOM et touchent ainsi le portefeuille du contribuable. Par ailleurs, les emballages

de déchets ménagers brûlés sont perdus et ne seront donc pas valorisés.



Container papier brûlé à Larivière

Pour plus d'infos :
une seule adresse :
www.sictom-etueffont.fr



Page d'accueil du site

Le nouveau site internet du SICTOM

Le site internet du SICTOM a été complètement modifié tant au niveau du graphisme que de son contenu.

Vous pourrez désormais accéder en un clic aux informations pratiques telles que les horaires de la déchèterie, les jours de rattrapage de collecte lors de jours fériés, les consignes de tri ou encore le calendrier de passage de la déchèterie mobile.

Nouveautés :

- des informations sur les bénéfices du tri tels que les économies de matières premières et d'énergie.
- possibilité de télécharger divers documents tels que le rapport annuel d'activités ou les délibérations.
- des conseils pour faire un

bon compost.

- tout sur le cycle du déchet ; de la poubelle à l'usine d'incinération.
- des actualités remises à jour régulièrement.....

Mise en ligne du nouveau site prévue début décembre.

Jeu concours dans les écoles

Le SICTOM organise pour l'année scolaire 2009/2010 un jeu concours ouvert à toutes les écoles faisant partie des communes du SICTOM.

Le principe du jeu concours est de créer un guide de tri dont le format est laissé au choix des enseignants.

L'ambassadrice de tri va intervenir cette année dans le cadre d'animations scolaires en Haute-Saône et dans le Haut-Rhin et pourra ainsi aider les classes qui le désirent à la réalisation de ce guide.

Deux catégories distinctes seront récompensées, les maternelles et les classes élémentaires.

Les classes remportant le premier prix recevront une somme de 150 Euros minimum.

Les meilleurs guides de tri seront utilisés par la suite par le SICTOM lors d'opérations de communication telles que le calendrier de passage de la déchèterie mobile.

« Les classes remportant le premier prix recevront une somme de 150 Euros minimum ».

Bilan des interventions de l'ambassadrice de tri sur l'année scolaire 2008/2009

Sur le Territoire de Belfort, environ 800 élèves ont pu bénéficier d'interventions sur la prévention, le tri et le recyclage des déchets ménagers, soit 37 classes réparties sur 16 communes.



Séance de papier recyclé avec une classe de maternelle

Rattrapage des jours de collecte

En raison du jour férié du **mercredi 11 novembre 2009**, la collecte habituelle des ordures ménagères aura lieu

samedi 14 novembre 2009
à partir de 3h00

pour les communes ci-contre :

BETHONVILLIERS
CHAUX
CUNELIERES
EGUENIGUE
ETUEFFONT
FELON
FOUSSEMAGNE
GUEWENHEIM
LACHAPELLE SOUS ROUGEMEONT
LEVAL
MENONCOURT
ROMAGNY
ROUGEMONT
PETITEFONTAINE
PHAFFANS
SENTHEIM

En raison du jour férié du **vendredi 25 décembre 2009**, la collecte des ordures ménagères aura lieu

samedi 26 décembre 2009
à partir de 3h00

pour les communes ci-contre :

BELVERNE
CHAUX (IMP)
CLAIREGOUTTE
FREDERIC FONTAINE
GIROMAGNY
MAGNY DANIGON
MASEVAUX
NIEDERBRUCK
PETITMAGNY
ROUGEGOUTTE
RONCHAMP
SICKERT

En raison du jour férié du **1^{er} janvier 2010**, la collecte des ordures ménagères aura lieu

samedi 2 janvier 2010
à partir de 3h00

pour les communes citées lors du rattrapage du 26 décembre 2009.